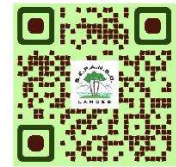




Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Au jour le jour – octobre 2020

01 10 : Cagnotte – le radar est installé à l'entrée du champ de tir de l'armée sur l'un des points les plus hauts du département



02 10 : Une nouvelle ère sans cage – A l'occasion de la Journée mondiale des animaux d'élevage, les associations remettent à la Commission de l'Union européenne l'initiative citoyenne européenne pour changer la vie des quelques 300 millions d'animaux qui sont confinés chaque année en Europe, pendant une partie, voire la totalité de leur vie.

03 10 – Gouts – Dossiers 1700013 et 1700800 (contestation carrière) – Me Ambre Soumaille-Slawinski adresse son Mémoire en réplique n° 3 (réponse au mémoire de la SNG e, date du 11 septembre) : 9 pages + deux nouvelles pièces.

05 10 : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Midour – Visioconférence - Patrick Ponge a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages – Powerpoint : 6 pages

05 10 : Hossegor – réunion publique dans le cadre de l'enquête publique relative au PPRL – José Manarillo a représenté la SEPANSO.

06 10 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Marie-Claire Dupouy a représenté les associations de protection de la nature et de l'Environnement – PV officiel : 4 pages

06 10 : Bayonne – Journée pour la relance de la Palombe Bleue à la gare de 12 à 15 heures (Associations d’usagers, Oui aux trains de nuit, CGT...) – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

06 10 : Néonicotinoïdes – La SEPANSO est déçue : Les députés landais Fabien Lainé (Modem) et Lionel Causse (LREM) ont voté pour le retour de ces biocides si néfastes pour les abeilles et l’environnement. Comme il nous l’avait écrit Boris Vallaud (PS) a voté contre.

07 10 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier CE 438889 – Le Conseil d’État statuant au contentieux décide de rejeter le pourvoi de la société BL Conseils qui demandait l’annulation des deux arrêts n° 17BX02567 des 9 juillet et 19 décembre 2019 de la Cour administrative d’appel annulant les arrêtés du préfet des Landes des 1^{er} et 30 octobre portant respectivement transfert des permis de construire délivrés le 25 septembre 2012 et prorogation de leur validité. La SEPANSO est très satisfaite.

07 10 : Rion des Landes - Enquête publique unique préalable à un défrichement de 14 ha 16a 27ca et à un permis de construire pour un projet de création d’une centrale photovoltaïque au sol – Le dernier jour de cette enquête la SEPANSO adresse des compléments (2 pages) aux observations adressées le 28 septembre – Georges Cingal a répondu aux questions de Philippe Corrège, commissaire enquêteur.

07 10 : Cétacés – « *Honteux, la France poursuit le massacre des dauphins au mépris du droit et de la science* » - Communiqué France Nature Environnement –
https://www.fne.asso.fr/sites/default/files/20201007_CP%20FNE_P%C3%A4che%20dauphins.pdf

07 10 : Tarnos – Dossier 20004475-3 (habitat et lézard ocellé) – La SEPANSO adresse un courrier (2 pages + 1 pièce jointe) au Tribunal administratif en rappelant que le site a déjà été en partie sacrifié aux intérêts économiques pour l’aménagement de la RD85 et que gouvernement avait adressé une instruction en faveur d’une gestion économe de l’espace (29/07/2019) : « ... *Dans la mesure où le défrichement a été hélas réalisé et que les travaux sont susceptibles de commencer prochainement, la SEPANSO Landes espère que cette affaire sera rapidement audenciée, avant que le secteur ne soit artificialisé. Il serait regrettable que des financements publics ne servent à détruire un patrimoine remarquable...* »

A regarder la vidéo réalisée par NouTous (4mn30) réalisée sur le site avec des interviews des militants associatifs : <https://youtu.be/yqI9-TZM5JQ>

08 10 : Tarnos – Protection Habitat et Léopard ocellé - La SEPANSO réagit à la réponse que la Directrice de la DREAL Nouvelle Aquitaine nous a adressée le 18 septembre 2020. Nous persistons à déplorer que les intérêts économiques soient privilégiés et la protection de la biodiversité sacrifiée (argumentaire : 2 pages)

08 10 : Rion des Landes – Urbasolar organise la première réunion du comité de pilotage de son chantier. Réponse de la SEPANSO, invitée : « *Madame, je vous remercie pour cette invitation. Toutefois La SEPANSO doit décliner celle-ci, compte tenu de la manière dont ce projet a été piloté. Sauf erreur de notre part, il n’y a pas eu de négociations avec les riverains (adhérents de la SEPANSO) comme le conseillait le Commissaire enquêteur. Nous avons été choqués d’apprendre que Monsieur Dagès qui ne voulait pas que des engins stationnent sur sa propriété avait eu droit à la visite de gendarmes envoyés par le Maire honoraire de Boos. L’un de nos adhérents a même reçu des avertissements des gendarmes ! Dans un tel climat, dénoncé au niveau national lors de la conférence de presse de la Coalition Libertés Associatives* » le mardi 6 octobre pour présenter le premier rapport de l’Observatoire des libertés associatives intitulé « *Une citoyenneté réprimée* », les militants sont invités à éviter de se trouver isolés.
https://www.lacoalition.fr/IMG/pdf/rapport_v2.pdf Les journalistes (Le Monde, Libération....) ont bien informé leurs lecteurs... »

08 10 : « Energies renouvelables » - La SEPANSO adresse à la préfète un mémo (2 pages) recensant les problématiques que ses militant ont identifiées.

09 10 : Publicité – Dossier 1901267 – La SEPANSO interroge le Tribunal administratif car il est étonnant de ne pas voir ce dossier progresser. Nous découvrons que le tribunal a pris une ordonnance de clôture le 21 septembre et que la préfecture a adressé un mémoire en réponse le 16 juillet. Le Tribunal ne nous avait pas encore informés.

09 10 : Mimizan - Dossier 20018-1 - La préfète des Landes répond (5 pages) à la requête présentée par Me Ducourau, dans l'intérêt de la SEPANSO, demandant la suspension de l'arrêté préfectoral n° 2020-376 du 26 mai 2020 autorisant la commune à défricher 16ha 06a 70ca sur la parcelle AH 100 « Parc d'Hiver »

09 10 : Mise en œuvre de la Trame verte et bleue (TVB) – La SEPANSO Landes répond au questionnaire FNE qui cherche à regrouper toutes les informations utiles sur les travaux TVB au cours des cinq dernières années.

09 10 : Tartas – La Société Chimirec qui évolue adresse à la préfecture son dossier de demande d'autorisation – Pour marquer sa confiance, le PDG adresse copie de ce dossier à la SEPANSO.

09 10 : Bayonne-Tarnos – Dans l'intérêt de la SEPANSO 40, de SEPANSO 64, de l'APPMA du Gave d'Oloron et de Salmo Tierra, Me Ruffié adresse une requête introductive d'instance au Tribunal administratif pour demander l'annulation de l'arrêté réglementaire particulier du port de Bayonne complété par le paragraphe 26.3, signé le 31 juillet 2020 : 15 pages + 42 pièces jointes.

09 10 : Uchacq & Parentis (photovoltaïque) – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (131 pages : avis favorable assorti de deux réserves (respect des prescriptions formulées par le Service Nature et Forêt de la DDTM dans son PV de reconnaissance du 07 mai 2020, comme s'y est engagé le porteur de projet et obtention de la dérogation pour destruction d'espèces protégées...)

http://www.land.es.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_enquete_publicue_photovoltaique_uchacq_et_parentis-1.pdf

10 10 : Cagnotte - Conseil d'administration SEPANSO Landes – décisions en matière juridique

10 10 : Bordères & Lamensan – Communiqué des riverains, soutenus par la SEPANSO : « *De la logique du canard sans tête, ou les couacs d'une économie du gâchis* »

11 10 : Mont de Marsan – La SEPANSO attire l'attention de France Nature Environnement sur la situation anormale vécue par les personnes vivant à proximité de la BA 118.

11 10 : Habas – La SEPANSO est questionnée à propos de l'implantation d'une antenne-relais à proximité d'habitations. Dans la mesure où le maire répond aux citoyens inquiets : « ... à ce jour, aucune étude scientifique, prouvant des risques sur la santé humaine résultant des effets des champs électromagnétiques provoqués par les antennes relais de téléphonie mobile distincts des effets de l'utilisation en elle-même d'un téléphone mobile, ne permet aux élus de refuser de tels projets... » nous envoyons au maire l'article de Frédéric Nicolino attestant des impacts sur les abeilles, le numéro le numéro 186 de Sud-Ouest Nature qui présente la synthèse du dossier de Frédéric Furlano : « *Champs électromagnétiques : tous des cobayes ?* ». Si ce maire souhaite aller plus loin il pourra lire le dossier complet (41 pages)

11 10 : Capbreton – Les plages sud ont retrouvé leur aspect initial – les sables extraits par dragage du lac d'Hossegor ont disparu - Photo – Les Amis du Lac



12 10 : Angoules – Le Tribunal judiciaire de Mont de Marsan adresse à la SEPANSO l’ordonnance de renvoi devant le Tribunal correctionnel et de non-lieu partiel concernant des personnes impliquées dans un trafic de civelles.

12 10 : Dax – audience au Tribunal correctionnel – Me Ruffié, accompagné par Georges Cingal, a défendu avec succès les intérêts de la SEPANSO.

- Fertinagro (usine d’engrais à Misson) a été condamnée pour déversement de substance nuisible dans les eaux superficielles et rejet en eau douce de substance nuisible au poisson
- La Société Luzienne de Travaux Publics représentée a été condamnée pour exploitation d’une ICPE sans autorisation et dépôt illégal de déchets dans une zone humide à Tarnos

12 10 : Mimizan - Dossier 20018-1 – Défrichement Parc d’Hiver - Me Ducourau adresse au Tribunal administratif un Mémoire récapitulatif et en réponse au Mémoire de la préfète (09/10/2020) : 34 pages + 1 nouvelle pièce jointe s’ajoutant aux 11 précédentes.

12 10 : Arthez d’Armagnac - Projet de Territoire pour la Gestion de l’Eau (PTGE) Midour – Signature de la déclaration d’adhésion (3 pages) – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO.

14 10 : Pissos – La SEPANSO interroge la préfète au sujet du chantier de serres photovoltaïques (2 pages + plan)

14 10 : Mimizan – Commune maudite ? - Des citoyens attirent l’attention des élus sur une situation anormale : Sur décisions unanimes du Conseil Municipal en mars et en décembre 2018, le terrain communal entièrement boisé (pins et chênes très anciens) d’une superficie de 12150 m2 situé en face de l’EHPAD « Le Chant des pins » et à proximité immédiate du clocher porche classé, a été vendu à un investisseur privé pour construire une vingtaine de maisons qui devaient « s’intégrer dans cet écrin de verdure en préservant 70% des espaces verts ». En fait le promoteur, après avoir défriché sans autorisation s’est attaqué à la dune... Les riverains du quartier sont soumis à des nuisances importantes : augmentation sensible de la température diurne, bruit de la papeterie très audible surtout en période nocturne, passage renforcé des vents dominants dans le couloir ainsi créé, entraînant la chute d’arbre ou de palissade dans quelques propriétés de la rue des Jardins lors des épisodes tempétueux de fin décembre 2019, sans parler des dégâts importants liés à la tempête Alex du dimanche 4 octobre 2020 : déracinement des chênes centenaires du Rampeau et écimage des platanes en bord de la rue Jean Rostand... La SEPANSO espère qu’aucune régularisation ne sera accordée et que des poursuites seront engagées à l’encontre de ce promoteur.

14 10 : Biscarrosse – La Société des Amis de Navarrosse écrit à la préfète des Landes suite aux échanges avec les nouveaux élus et au jugement du Tribunal administratif (1701538 du 2 septembre 2020, reçu à la SEPANSO le 16 septembre) n’annulant que partiellement le Plan local d’Urbanisme de cette commune (2 pages)

14 10 : Gouts – Dossier 1700013-3 – Ce dossier, concernant l’arrêté préfectoral autorisant une carrière près de l’Adour, est enfin audiencé ; il est inscrit au rôle de l’audience publique du 14/10/2020 – La SEPANSO soutient les riverains qui contestent cet arrêté.

15 10 : Pau – Me Ducourau, accompagné par Georges Cingal, présente au Tribunal administratif une demande de référé suspension de l’arrêté autorisant le défrichement au Parc d’Hiver de Mimizan.

15 10 : Belin-Beliet - SAGE Leyre – réunion du Bureau - Parmi les sujets traités, a été posée la question d’un deuxième représentant pour la SEPANSO (comme autrefois, un pour la Gironde et un pour les Landes)

16 10 : Orx – MACS présente la nouvelle étude technique relative à la traversée du marais – Jean-Pierre Lesbats et José Manarillo ont représenté la SEPANSO – PV officiel : 3 pages

17 10 : Dauphins et marsouins – Plus de 18 500 dauphins morts dans les filets de pêche dans le Golfe de Gascogne - FR3 Aquitaine interviewe Georges Cingal à propos du refus d’agir du gouvernement qui estime que les recommandations du Conseil international pour l’exploration de la mer (combinaison de fermeture des pêcheries et emplois de pingons pour empêcher un nouveau déclin des populations de

mammifères marin dans le golfe de Gascogne...) sont basées sur des données lacunaires. La SEPANSO constate une nouvelle fois que les intérêts environnementaux sont sacrifiés au profit d'intérêts économiques.

18 10 : Mont de Marsan - Enquête publique préalable à la création et délimitation d'un secteur de renouvellement urbain situé en zone C couverte par un plan d'exposition au bruit de la base aérienne 118 – Observations SEPANSO : 5 pages + 4 pièces jointes

19 10 : Mont de Marsan – réunion au Conseil départemental du Comité Consultatif Agriculture et Développement Rural (présentielle et visioconférence) - Georges Cingal a représenté la SEPANSO - Malheureusement, en raison d'un problème de bande passante, nous n'avons pas pu poser les deux questions suivantes :

- "L'arrêté du 15 septembre 2020 a modifié l'arrêté du 8 janvier fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles" Comment régissent les agriculteurs concernés ?"

- Les agriculteurs ont été fortement incités à développer leurs productions de canards gras.

Actuellement il y a une surproduction qui se traduit par une baisse des prix et la nécessité de détruire des stocks. En dépit de cette situation on voit apparaître de nouveaux projets qui vont encore accentuer la crise. Il est certain que la destruction de stocks (gaspillage alimentaire) va encore nuire à l'image des producteurs.

Quelle stratégie peut-on imaginer tant au niveau de la profession que du CD40 qui apporte des aides à la filière gras ?"

20 10 : Mont de Marsan – Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

20 10 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 1902764-3 – Me Ruffié adresse un mémoire en réplique au Tribunal administratif dans l'intérêt de la SEPANSO : 8 pages + 2 nouvelles pièces jointes

Me Ruffié, s'étant aperçu qu'un problème survenu sur Télérecours, il n'avait pas eu communication des mémoires du préfet pour les dossiers 1902764, 1902761, 1902759, 1902752, 1902359, 1902757 ; en conséquence il sollicite un report de la clôture d'instruction.

20 10 : Fargues – Me Ruffié écrit à la préfète au sujet du projet d'élevage de l'EARL Gardelly :
« ... Je vous remercie de me tenir informé des suites qui ont été données concernant la régularisation au niveau de la loi sur l'eau... »

21 10 : Caupenne – Journée Portes Ouvertes au SIETOM de la Chalosse – Des adhérents inscrits pour la visite ont rendu compte de celle-ci. Ils font des propositions pour améliorer la gestion des déchets...

21 10 : Losse – Examen du dossier d'agrivoltaïsme

21 10 : Peyrehorade – Georges Cingal est entendu en gendarmerie à propos de la plainte déposée à l'encontre de la commune de Pouillon qui a dégradé deux parcelles pour pouvoir autoriser des constructions sur celles-ci.

21 10 : Mimizan – L'association Sibylline et des habitants du Parc d'Hiver organisent un enterrement symbolique. Sud-Ouest a consacré un long article à la menace de défrichement qui pèse sur cet espace remarquable : « Froid polaire au Parc d'Hiver – Mimizan, la municipalité tente de se défaire du projet engagé par l'ancienne majorité qui suscite des inquiétudes »

22 10 : Mimizan – Requête 2001813 - La SEPANSO reçoit l'ordonnance du Tribunal administratif rejetant la requête de la SEPANSO qui sollicitait la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant le défrichement de 16 ha au Parc d'Hiver. La SEPANSO diffuse son communiqué, mais déjà des journalistes avaient traité cette affaire, par exemple Laurie Debove

https://lareleveetlapeste.fr/landes-une-association-condamnee-a-1000e-damende-pour-tenter-de-sauver-17-ha-de-foret/?fbclid=IwAR2r_YQaJc5hCuzcdDmTBDLdzqo3QdnU4IjecKGmic-vb13PB59TKeQDZ48

22 10 : Bayonne-Tarnos – Dans l'intérêt de Salmo Tierra, SEPANSO 40 et SEPANSO 64, Me Ruffié a déposé un recours pour que la pêche aux filets soit interdite dans le port. Sud-Ouest a titré le 26 octobre : « Guerre du saumon : un recours au cas où » : 20 pages + 45 pièces jointes (dont 2 films)

23 20 : Vieux-Boucau – L'Association des Propriétaires de Port d'Albret adresse son bulletin du mois d'octobre dans lequel se trouve le compte rendu de son Assemblée générale. C'est aussi à cette date que l'association adresse au Tribunal administratif son Recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la délibération n° 20200227D05A du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes MACS en date du 27 février 2020 approuvant le PLUi de M.A.C.S : 30 pages + 35 pièces jointes.

24 10 : Biscarrosse – Madame le Maire et deux adjoints reçoivent la Société des Amis de Navarrosse pour faire le point sur les divers dossiers. Quelques précisions bien utiles ont été apportées. Le président de la SEPANSO Landes s'était fait excuser et représenter par Pierre Bonnet, président de la SAN. Les associations maintiennent leur décision de faire appel du jugement du Tribunal administratif concernant le PLU de la commune ; elles attendent de voir comment la nouvelle équipe municipale traduit en actes ses engagements de campagne...

26 10 : Saubrigues – La SEPANSO reçoit copie d'un courrier adressé au Maire et à une société immobilière pour exprimer diverses inquiétudes à propos de l'urbanisation à proximité de la zone archéologique des mottes castrales.

26 10 : Hydroélectricité – Le WWF communique pour demander à l'Union européenne d'empêcher tout nouveau développement de l'hydroélectricité en supprimant progressant les incitations financières existantes. La SEPANSO, qui milite en faveur des poissons migrateurs, a soutenu cette demande du WWF.

26 10 : Mimizan – Dossier 19BX03284 - L'avocat du Groupe Mirco immobilier adresse un mémoire en observation à la Cour administrative d'appel : 44 pages + 2 pièces jointes.

27 10 : Vieux-Boucau – La SEPANSO transmet à la gendarmerie le courrier et les photos qui avaient été adressées au maire de la commune le 19 juin 2016 pour montrer que la construction n'avait pas été réalisée à l'identique.

28 10 : Mont de Marsan – Dossier 1702575-3 (Plan d'exposition au bruit) - Le Tribunal administratif demande à la SEPANSO de bien vouloir lui adresser le dossier complet d'enquête publique. Le dossier comprenant 15 pièces a été adressé dans les meilleurs délais.

28 10 : Tarnos - Dossier 20004475-3 (habitat et lézard ocellé) – La SEPANSO adresse un courrier (2 pages comprenant 2 liens électroniques) au Tribunal administratif. « ... *Nous espérons que la clôture de l'instruction sera prononcée rapidement afin que l'audience puisse se tenir avant que les travaux ne commencent...* »

30 10 : Pissos et Saignacq&Muret - Rapport et conclusion de la Commission d'enquête (53 pages) : avis favorable à la Mise à jour du plan d'épandage agricole rattaché à la plateforme de compostage d'Aquitaine Compost (SEDE Environnement à Cestas – Gironde). Il y avait une mobilisation massive de citoyens de ces communes.

http://www.landes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_et_conclusions_ce-4.pdf

30 10 : Biscarrosse – La SEPANSO interroge la commune au sujet des apports de sables marins sur la plage de Maguide – Le Directeur des services de la commune a répondu immédiatement pour nous rassurer sur la provenance et la qualité des sables.

30 10 : Losse – La SEPANSO qui a eu vent de nouveaux projets de défrichements dans cette commune demande au maire de bien vouloir transmettre toutes informations utiles sur ceux-ci.

30 10 – Mont de Marsan – Dossier 1702575-3 (Plan d'exposition au bruit) - Le Tribunal administratif nous informe que cette affaire sera examinée lors de l'audience du 18 novembre 2020.

30 10 – Consultation publique portant sur les projets de décret relatif aux concessions pour les exploitations aquacoles détenant ou produisant des mollusques bivalves tétraploïdes ou leur matériel

reproducteur et d'arrêté relatif aux règles générales et prescriptions techniques applicables aux exploitations aquacoles détenant ou produisant des huîtres tétraploïdes ou leur matériel reproducteur – La SEPANSO Landes a exprimé ses inquiétudes tant sur le plan environnement que social (asservissement des ostréiculteurs aux laboratoires producteurs d'huîtres tétraploïdes et triploïdes)

31 10 : Mont de Marsan - Enquête publique préalable à la création et délimitation d'un secteur de renouvellement urbain situé en zone C couverte par un plan d'exposition au bruit de la base aérienne 118 – Patrick Ponge rencontre le commissaire enquêteur qui lui demande d'apporter quelques précisions – notre vice-président précise que les données fournies proviennent du site du cadastre
<https://france-cadastre.fr/cadastre/mont-de-marsan>

Documents :

Protéger et valoriser le patrimoine naturel, Guide de l'élu local – LPO-Ecomaires-OFB – 32 pages
<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-36250-guide-pratique-biodiversite.pdf>

Poursuites judiciaires, intimidations... le gouvernement harcèle les associations écolos – Reporterre, le 7 octobre
<https://reporterre.net/Poursuites-judiciaires-intimidations-le-gouvernement-harcele-les-associations-ecolos>

Pour une véritable transition climatique des forêts françaises à moindre coût – Proposition de Pro Silva France dans le cadre du Plan de Relance – Mémoire technique, 5 pages – 29 octobre 2020
https://prosilva.fr/files/Propositions_Synthese_V8.pdf